



B.S.T.S.

Mme PARENT

Contrat N°201505051

21630 POMMARD
FRANCE

Autun, le mercredi 20 mai 2015

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, le contrat de location qui engage d'une part le loueur :

B.S.T.S.

et d'autre part le locataire,

Mme PARENT

domicilié à l'adresse ci-dessus

Le Loueur ,

- s'engage à effectuer la prestation telle qu'indiquée dans le descriptif joint .
- s'engage à faire parvenir les extraits registres de sécurité, et autres documents à réception du contrat signé accompagné de l'acompte.
- s'engage à respecter les conditions de location figurant au verso du présent contrat, pour les clauses lui incombant.

Le Locataire,

- s'engage à faire une commande écrite pour tous Matériel supplémentaire, travaux ou modifications lors de l'installation, donnant lieu à une facturation supplémentaire.
- Il lui incombe de faire, auprès des services compétents, deux mois au moins avant l'ouverture au public les démarches nécessaires pour en obtenir l'autorisation.
- Au cas, où l'intervention d'un organisme de contrôle agréé s'avèrait nécessaire, le loueur en tant que propriétaire et maître d'ouvrage se réserve le choix de l'organisme conformément à la loi 78.12 du 4 Janvier 1978 et dont la facture sera adressée au locataire.
- s'engage à ce que le site prévu soit libre et accessible la veille de la date de montage.
- s'engage à proposer un lieu de la prestation facile d'accès pour des véhicules lourds (types semi-remorques) ainsi que praticable pour les chariots élévateurs. Si toutefois, ce n'est pas le cas, les dégats occasionnés et les surcoûts de manutention seront à la charge du locataire.

De plus,

Ce contrat est envoyé en double exemplaires, 1 exemplaire doit être renvoyé le plus rapidement possible, signé, approuvé et accompagné de l'acompte. Si ces conditions ne sont pas respectées le loueur se réserve le droit de rompre le présent contrat.

Handwritten signature/initials



Manifestation : Tentes Anniversaire - Cussigny - 25/07/15
Lieu de Montage : Cussigny
Date de Montage : 23/07/15
Date d'utilisation : 25/07/15
Date de Démontage : 27/07/15

Pièce d'origine Devis N° 201505132 du 05/05/2015

CHAPITEAU ANNIVERSAIRE - CUSSIGNY - 25 JUILLET 2015

2 Blocs de 2 Tentes "Summer" 5m x 5m 4,00 320,00 1 280,00

Tente Alu, toit pointu, toile PVC blanche
Fixation au sol par Pincés (60cm) et aubans

Plancher sur semelle pour 6 "Summer" 5m x5m 100,00 5,50 550,00

Panneaux de parquet
Posé sur armature métallique de 5m x 5m

Calage Maximum entre 0 et 30cm - Si Supérieur Supplément au m²

Eclairage - 100 m² 150,00 1,30 195,00

Halogènes répartis sur les fermes de la Structure
Eclairage ambiance - Blocs Secours aux Issues - Bloc Anti-panique
Alimentations et raccordements à votre charge

Transport Autun / Cussigny - 1 Véhicule Lourd 1,00 FORF 240,00 240,00

Montage et Démontage



Manifestation : Tentes Anniversaire - Cussigny - 25/07/15
 Lieu de Montage : Cussigny
 Date de Montage : 23/07/15
 Date d'utilisation : 25/07/15
 Date de Démontage : 27/07/15

Chapiteaux à monter au
 Moulin de Cussigny -
 10 chemin de la Scie -
 Hameau de Cussigny - 21700 CORGOLOIN -
 Tel. Jean Philippe LEFILS - = 06-61-77-48-33

Montant HT	TVA	Montant
2 265,00	20,00	453,00
	7,00	

Total brut HT 2 265,00
 Garantie DOMMAGE
 Total TVA 453,00

Total TTC 2 718,00

Conditions de règlement :

Acompte à la commande de 30% du TTC : 815,40

Chèque Réception Facture : 1 902,60

SARL B.S.T.S.
 La Chapelle - Route de Beaune
 BP 169 - CUSIGNY
 71405 AUTUN Cedex
 Tél. 03 85 52 26 56 - Fax 03 85 52 81 49
 Siret 509 52 960 00320 - APE 7729 Z

Le Locataire

(Date, Cachet et Signature)

DOMAINE A.F. GROS

Adresse : LA GARELLE

Grande Rue

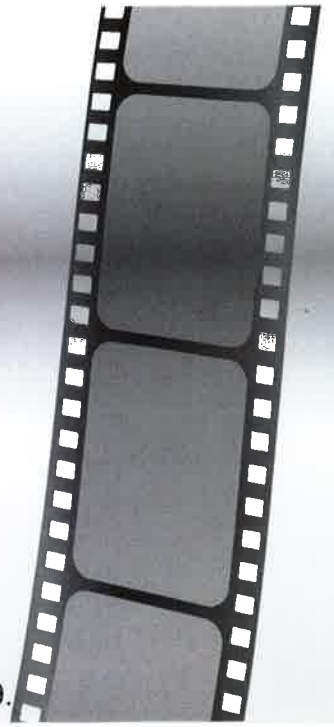
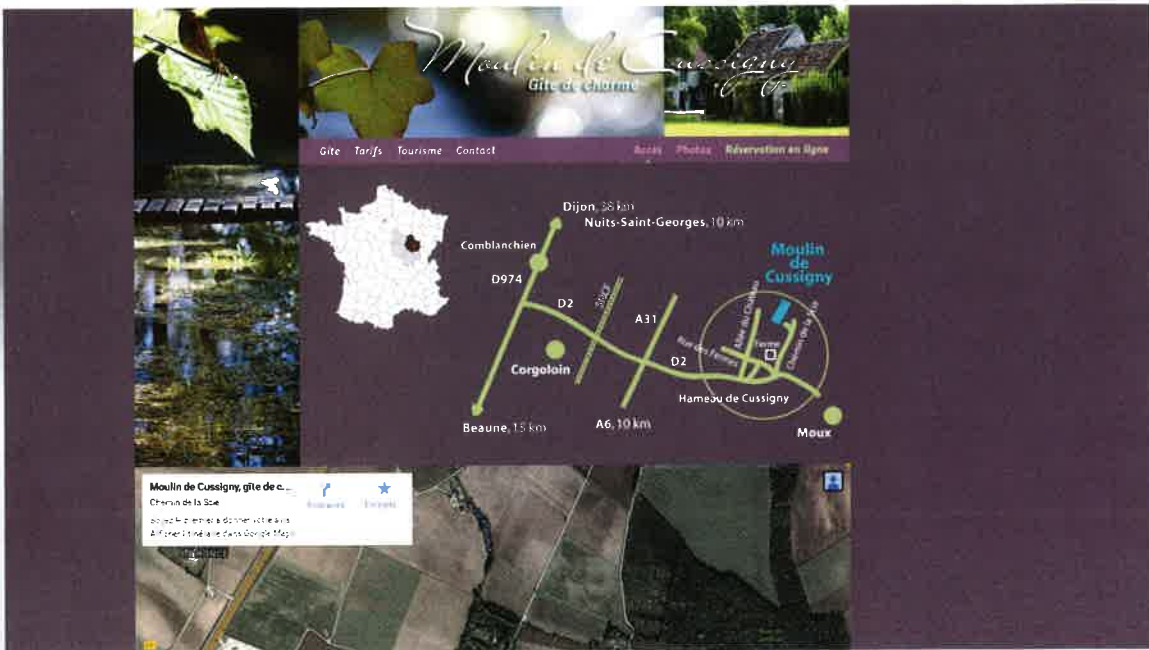
21630 POMMARD

Tel. : 03 80 22 61 85 - Fax : 03 80 24 03 16

SARL B.S.T.S. - La Chapelle - Route de Beaune - BP 169 - CUSIGNY - 71405 AUTUN Cedex

Tel : 03 85 52 26 56 - Fax : 03 85 52 81 49 - Mail : bst@orange.fr

SIRET : 5090596000020 - APE : 7729Z - N° TVA Intrac : FR14500605960



10, chemin de la Scie Hameau de Cussigny. 21700 Corgoloin. Tél. :06 61 77 48 39.